



Publier en OA, les bonnes pratiques P. 1-2

Les modèles de publication en OA P. 3

Les exigences des bailleurs de fonds P. 4

Négocier vos droits P. 5

L'Open Access regroupe un ensemble de pratiques qui permettent de faciliter les échanges et la rapidité de la mise à disposition du travail des chercheurs

👉 Votre bibliothèque HEIA-FR vous soutient dans vos démarches liées à l'Open Access en vous aidant à choisir les circuits de publication qui permettront à vos recherches d'avoir la visibilité qu'elles méritent en répondant aux exigences des

Publier en Open Access (OA)

Vous voulez publier en Open Access ? Les recommandations de la bibliothèque pour de bonnes pratiques.

- Identifiez, grâce à une liste de questions pour vous guider, les éditeurs de confiance pour votre recherche.



- Quelles sont les revues Open Access qui sont fiables et pertinentes ?

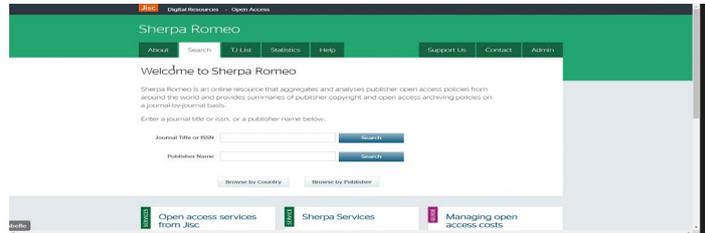
Think, check, attend vous permet d'éviter les revues prédatrices. Ces pseudos-revues scientifiques demandent aux chercheurs de payer des frais de publication [sans fournir les services éditoriaux associés aux revues scientifiques légitimes.](#)



- Plateforme principale des revues en Open Access. Recherche par titre ou par sujet si on n'a pas de titre. Une mine d'idées !



- Quelles sont les politiques de libre accès des éditeurs du monde entier ? Résumés des politiques de droit d'auteur et d'archivage en libre accès des éditeurs revue par revue.



- Indication de la qualité d'une revue déterminée par une communauté scientifique avec la mention de son coût fourni par le site de l'éditeur.



- Quelles sont les revues dans lesquelles je peux publier sans payer les APC grâce aux accords [Read & Publish](#) conclus par la HES-SO

- Elsevier 2020-2023
- Springer Nature 2020-2022
- Taylor & Francis 2021-2023
- Sage 2021-2022
- Cambridge University Press Journals 2021-2023
- Wiley 2021-2024
- IEEE 2022-2024
- IOP 2022-2024

Accords Pure publish :
MDPI 2020-2022
Scientific.Net 2022

- Comment soumettre ma publication chez les éditeurs avec qui la HES-SO a conclu un contrat Read & Publish : les [workflow](#)

Contact : EIFR-biblio@hefr.ch pour vos questions ou remarques



Les modèles de publication en Open Access :

Voie dorée – Gold road

Dès sa publication, votre article ou livre est mis en Open Access. Il est accessible au lecteur immédiatement et gratuitement. Par contre, l'auteur (ou plutôt son institution) est souvent amené à devoir payer des frais de publication (Article Processing charge (APC))

Voie verte – Green road

Mode de publication selon lequel votre publication initiale paraît dans une revue avec abonnement et est également archivée dans sa version finale dans une archive institutionnelle ([ArODES](#) pour la HES-SO)

Le type de version et le délai d'embargo (généralement entre 6 et 12 mois) dépend du contrat signé avec votre éditeur. Il est donc important de clarifier la situation **en avance** avec lui ou de tenter de renégocier votre contrat s'il a déjà été signé sans vous permettre d'appliquer la voie verte



Voie dorée :	Voie verte :
+ Participation aux frais par les organismes de financement	+ Choix libre de revues
+ Accessible immédiatement	+ Gratuit
- Frais de publication (APC)	- Embargo
- Choix de revues limité	- Il faut vérifier la question des droits avant la publication

Voie diamant ou platine – Diamond road

La publication est accessible au lecteur gratuitement et immédiatement. Il n'y a aucun frais de publication. C'est la voie idéale. Un [plan d'action](#) vient d'être mis en place (mars 2022) pour renforcer et promouvoir cette voie. Gratuit pour les utilisateurs, les auteurs et les bibliothèques, ce modèle ne cherche ni le profit, ni une réutilisation commerciale, permet que vous conserviez les droits d'auteur-e-s (vos publications étant dotées par défaut d'une licence libre Creative Commons). Cette voie est désormais prise en compte dans le débat autour de la voie dorée et commence à se concrétiser par la réalisation de projets comme [SOAP2](#)

Voie hybride – Hybrid road

Ces revues font payer non seulement un abonnement à leur lecteur mais aussi des APC aux auteurs. Cette voie est à éviter

Liens utiles :

Fonds national suisse

Stratégie nationale

Stratégie Open HES-SO

Open access HES-SO

ArODES

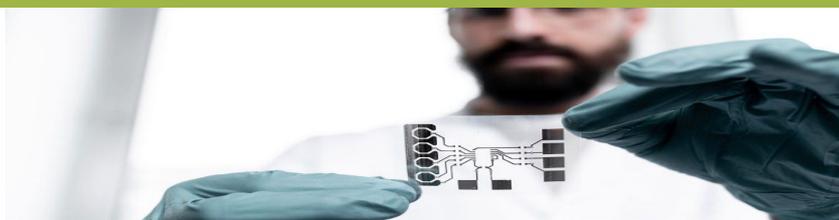
Bibliographie :

Formation Devpro
« Publier en OA »,
11.2019

Site de l'infothèque
Genève

Site du FNS

Site Open Access HES-
SO



Les exigences des principaux bailleurs de fonds (FNS, Horizon Europe et HES-SO)

Le FNS et le programme européen Horizon Europe exigent que leurs bénéficiaires publient en Open Access.

Si votre publication est issue d'un projet financé par le FNS ou Horizon Europe, utilisez l'assistant personnel [Papago](#), développé par l'Université de Lausanne. Papago donne des conseils personnalisés sur vos droits, obligations et opportunités de financement pour vos publications en Open Access.

Les exigences du FNS

Les bénéficiaires de subsides du [Fonds national suisse \(FNS\)](#) sont tenus de publier en Open Access.

Les demandes de subsides peuvent être soumises sur la plateforme en ligne [mySNF](#).

La voie dorée et la voie verte (délai d'embargo de 6 mois pour les articles et de 12 mois pour les monographies) répondent aux exigences du FNS. La voie hybride est acceptée mais non financée.

Le FNS octroie des subsides pour la publication d'article, de chapitre de livre et de livre évalués par des pairs. Les livres bénéficient de subsides même s'ils ne sont pas issus d'une recherche financée par le FNS (contrairement aux articles et chapitre de livre qui doivent impérativement être financé par le FNS).

Les exigences d'Horizon Europe

[Horizon Europe](#) exige un accès ouvert immédiat à toutes les publications scientifiques et une gestion responsable des données de recherche afin que les données soient trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables (FAIR). Les critères d'évaluation des propositions de recherche dans le cadre d'Horizon Europe tiendront compte de la qualité et de l'adéquation des pratiques de science ouverte dans les propositions soumises.

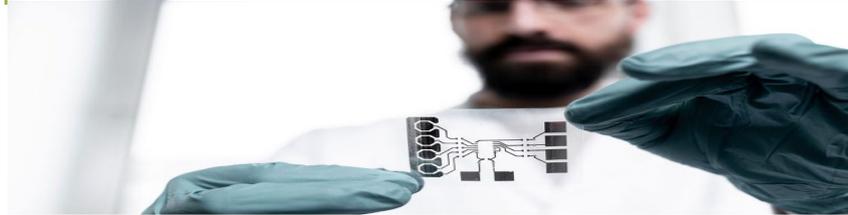
Les exigences de la HES-SO

La voie verte – ArODES

Les exigences de la HES-SO se limitent pour l'instant au modèle de la voie verte. Les publications des collaborateurs de la HES-SO, postérieures au 1er janvier 2018, doivent obligatoirement être archivées dans [ArODES](#). D'ici 2024, 100% des publications devront être déposées dans ArODES.

■ La voie dorée

La HES-SO n'a pas émis d'exigence concernant la voie dorée qui implique des frais de publication pour une mise en Open Access simultanée à la publication du papier. Toutefois, il est fortement encouragé de suivre cette voie si elle se présente.



Négocier vos droits :



Conseil : il faudrait connaître vos droits avant de soumettre votre article même s'il est possible mais plus laborieux de les renégocier après signature du contrat. Il est possible de négocier un embargo en contactant l'éditeur (exemple de [lettres-types](#) HES-SO)



Droits d'auteur, renégocier vos droits et licences Creative Commons (CC). Toutes les informations [ici](#)



Négocier vos droits lors de la soumission d'un article. Pensez notamment à l'autoarchivage des preprints et postprints :

- [SPARC](#) – The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition
- [Access-Reuse Addendum](#) : avenant au contrat qui peut vous aider à conserver vos droits et notamment celui d'archiver votre article dans un serveur institutionnel comme ArODES



Votre école HEIA-FR, service Ra&D a sa juriste, Madame Céline Schelker au 026 429 68 56 ou celine.schelker@hefr.ch

Les politiques Open Access :



100 % Open Access 2024



100 % Open Access 2020



[FNS/Horizon2020](#)

100% Open Access 2020

Autres projets

100% Open Access 2024

Source du schéma : Journées de l'Open Science de la HES-SO, 9-10 mai 2022, Lausanne



Contact : EIFR-biblio@hefr.ch pour vos questions ou remarques